

La seule priorité de FO : l'intérêt des salariés

Depuis l'annonce de SON projet de regroupement des 2 usines normandes, les réunions d'informations se sont succédées au niveau du CSE central et également lors de CSE exceptionnels sur chaque site.

Lors de la réunion du jeudi 1^{er} octobre 2026, la Direction a présenté le « **comment** » celle-ci allait répondre à nos demandes d'engagements en termes de **Volumes**, d'**Investissements** et de la gestion de l'**Emploi** pour convaincre tous les salariés impactés de son projet ambitieux (**V.I.E.**) ?

Pour **FO**, ces engagements seront **des prérequis à toute négociation** d'un accord de performance collective pour encadrer l'organisation du travail de « la nouvelle usine commune ».

C'est par la négociation que nous défendrons les intérêts des salariés comme nous l'avons fait sur 8 autres usines GSC (Dijon, Chalon, Espagnac, Agriers, Chasseneuil, Beaumont-le-Roger, Carros, Soultz).

Calendrier et cadrage de la négociation

Axes de négociation & calendrier

Réunion	Date	Thème
1 ^{ère} réunion	1 ^{er} OCTOBRE	Présentation générale & structure de l'accord
2 ^{ème} réunion	6 OCTOBRE	Focus GEPP - Emploi menacés / taux de remplacement - Activation outils accompagnement Titre 6 - Accompagnement des parcours et de l'évolution professionnelle + Nudge de points (allongement trajet quotidien)
3 ^{ème} réunion	21 OCTOBRE	Focus APC - Durée et organisation du temps de travail cible - Accompagnement trajets quotidiens - Engagements Direction (V.I.E.)
4 ^{ème} réunion	12 NOVEMBRE	Focus APC
5 ^{ème} réunion	18 NOVEMBRE	Focus GEPP & APC Relecture

Cadre de la négociation

BESOIN

- Accompagner les emplois en croissance et les emplois menacés dans le cadre du projet industriel, donnant lieu à la création d'un nouveau site à Evreux, qui regroupera les sites du Vaudreuil et de Beaumont-Le Roger ;
- Définir une organisation et durée du travail commune au nouveau site
- Définir le nouveau lieu de travail (nouveau site d'Evreux) et accompagner l'allongement du temps de trajet quotidien

OBJECTIF

Activer certains outils du Titre 6 de l'accord GEPP Groupe
Inclure un volet accord de performance collective

PERIMETRE

Etablissements du Vaudreuil et de Beaumont-Le-Roger (SEF)

Un même accord avec deux volets

1 Volet GEPP : Activation du titre 6
Délégués syndicaux centraux
Définir les enjeux de compétence liés au transformation & accompagner les emplois menacés

2 Volet Accord de Performance Collective
Accompagnement à la mobilité vers le nouveau lieu de travail

Durée et organisation du temps de travail sur le nouveau site pour les collaborateurs SEF

FO, mobilisé pour obtenir de véritables engagements de la Direction

Les représentants **FO** ont demandé que les engagements de la Direction soient organisés sur une durée de 6 ans contre 3 ans habituellement :

Phase 1 : avant le regroupement avec des engagements V.I.E. correspondant :

➤ **Volumes** : **gel des « PILTS »** présentés en début d'année jusqu'à 2029

➤ **Investissements** : **la Direction s'engage à ajouter 2,5M€ pour les 3 ans en plus** des budgets prévus (8M€) pour les 2 sites

FO a demandé le détail par site pour qu'un site ne soit pas « sacrifié » au détriment de l'autre.

- **Emploi** : les départs naturels dans cette période représentent une 50aine de personnes.

FO a demandé un plan de recrutements externes pour **remplacer tous les départs naturels** pour maintenir les compétences sur les 2 sites dès la fin 2026 jusqu'au regroupement en 2029 et de mettre en place un plan de formation ambitieux (APC).

Phase 2 : après le regroupement avec de nouveaux engagements V.I.E :

- **Volumes** : Engagement pour le nouveau site de 600000h minimum

FO a demandé l'engagement que de nouvelles gammes de produits MoMa soient prioritairement localisées sur le nouveau site pour garantir l'avenir de **tous les emplois**.

- **Investissements** : le budget de 150M€ sera utilisé pour la construction du nouveau site (bâtiment, terrain, parking)

FO a demandé un budget supplémentaire pour moderniser les outils de production actuels

- **Emploi** : la Direction annonce ouvrir une négociation pour appliquer les outils de la GEPP

FO a revendiqué TOUS les outils GEPP pour remplacer TOUS les départs pendant les 3 ans en production et structures hors fonctions communes.



1^{er} syndicat du Groupe Schneider Electric

Site FO Schneider : www.fo-schneider.fr

Retrouvez-nous aussi sur  [@FO.Schneider.Electric](https://www.facebook.com/FO.Schneider.Electric)



Téléchargez

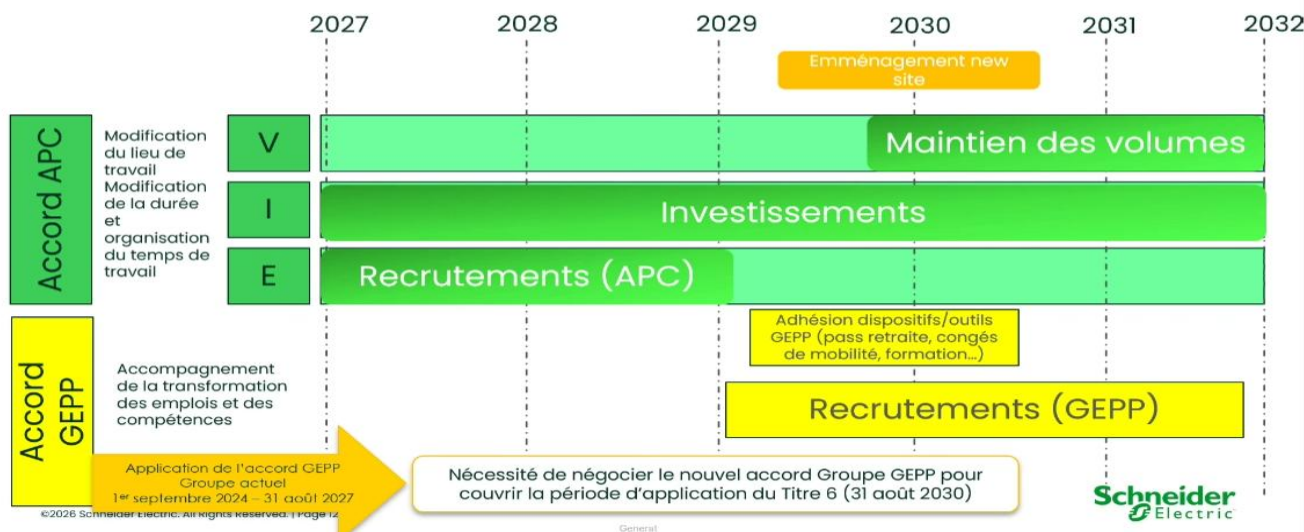
l'application mobile



FO Schneider Electric

Récapitulatif du calendrier et du contenu des projets d'accords à négocier

2 outils pour 1 objectif = maintenir le niveau d'emploi en Normandie



Les négociations doivent prendre en compte la situation de TOUS les salariés

Volet accord de déclinaison GEPP

Ouverture d'une négociation - Dispositifs d'accompagnements

Accompagner les emplois menacés par des dispositifs spécifiques à négocier (prévus par le Titre 6 de l'accord GEPP Groupe)

Accompagner les départs à la retraite

- PASS Retraite
- Rachat de trimestre
- PASS solidaire retraite renforcé

Accompagner la mobilité interne

- PASS Requalification renforcé
- aide à la mobilité géographique

Accompagner la mobilité externe

- Congé de mobilité (recherche emploi externe, formation de reconversion, création ou reprise d'entreprise)

100% sur la base du volontariat
Aucun départ contraint

Volet accord de performance collective

Définir une durée et organisation du temps de travail commune pour les salariés de Beaumont-le-Roger, du Vaudreuil et les futurs embauchés du nouveau site d'Evreux

Définir le futur lieu de travail des salariés de Beaumont-le-Roger et du Vaudreuil : le nouveau site d'Evreux

Définir les aides liées à l'allongement du temps de trajet quotidien

Définir les engagements de la Direction

- Volume
- Investissement
- Emploi

En cas de refus de ces modifications (organisation du travail & nouveau lieu de travail) = notification d'un licenciement

Pour **FO**, seules des contreparties à la hauteur des contraintes imposées par ce projet de regroupement des sites normands pourront permettre aux salariés impactés de suivre. D'ores et déjà, nous avons demandé que la situation des personnes les plus éloignées ou proche de leur retraite soit prise en compte :

- En leur permettant d'adhérer au Pass Retraite dès le 1/1/2029 pour ceux qui le peuvent
- De prendre en charge le déménagement ou de mettre en oeuvre la double résidence pour les rapprocher de leur nouveau lieu de travail (déploiement accord de mobilité)

La Direction a décidé de créer un **"géant industriel en Normandie"** en regroupant dans leur totalité les 2 sites normands (1+1=2) et TOUS ses salariés (remplacement à 100% des départs).

Pour **FO**, nous attendons que toutes nos revendications soient entendues pour accompagner socialement ce projet **en respectant l'équilibre vie privée et vie professionnelle de TOUS**



1^{er} syndicat du Groupe Schneider Electric

Site FO Schneider : www.fo-schneider.fr

Retrouvez-nous aussi sur [@FO.Schneider.Electric](https://www.facebook.com/FO.Schneider.Electric)



Téléchargez
l'application mobile
FO Schneider Electric